

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président Directeur Général
du Groupe Dauphiné Libéré

Recommandé à main

Veurey, le 16 avril 2003

Monsieur,

Après les réunions d'information syndicales au service Photocomposition où nous avons largement débattu de vos documents (*les outils et le nouveau journal*) ainsi que des explications de M. Fanneau sur votre projet lors des réunions de présentation au personnel, voici la position des salariés concernés et de la Filpac-CGT Dauphiné Libéré :

La modernisation du Dauphiné Libéré, dans le cadre de l'Accord Global de Modernisation, doit respecter les principes fondamentaux suivants :

- Le strict respect de la séparation des métiers
- La maîtrise du travail
- L'aspect social
- L'aspect économique

Votre proposition pour l'implantation de la photo numérique sous Prétex, détourne ces principes, en effet vous imposez une phase de test grandeur nature, avec pour conséquences une perte évidente de la maîtrise du travail du service mise en page.

Voici nos propositions :

- La signature d'un accord paritaire pour la mise en place de la photo numérique au Dauphiné Libéré et ceci dans le respect des principes définis dans l'Accord Global de Modernisation.
Vous trouverez ci-joint notre proposition d'accord.
- Une date de réunion en urgence pour ouvrir des négociations conduisant à un accord sur le rôle de chaque corps de métier, lors de l'intégration des nouveaux outils liés à la modernisation et ceci dans le strict respect de la séparation des métiers (le technique aux ouvriers du Livre, le rédactionnel aux journalistes).

Ces demandes entraînent la suspension du test de Prétex prévu initialement dans le département de la Savoie.

.../...

.../...

Vous l'aurez compris, il ne s'agit plus de montrer l'arbre qui cache la forêt... Aujourd'hui, les salariés du Pré-presse exigent des garanties durables sur leur avenir professionnel au sein du Dauphiné Libéré.

En satisfaisant aux grands principes de cette modernisation qui mettent en évidence l'aspect social, le respect des métiers et les enjeux économiques, nous conserverons :

Pour les salariés : la motivation indispensable pour réaliser un produit de qualité car ils seront appréciés à leur juste valeur : des professionnels du Livre et des journalistes responsabilisés et attachés à leur travail.

Pour l' Entreprise : la paix sociale et la satisfaction d'avoir réussi cette modernisation tant sur le plan économique que sur le plan humain. Et surtout les capacités techniques que seul un personnel qualifié peut apporter.

Nous vous demandons de nous signifier par retour de courrier votre réponse, avant le mardi 22 avril 2003 à 12 heures.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Daniel Cappadoro
Secrétaire Général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie : salariés du service Photocomposition,
affichage

Proposition d'accord CGT du 16 avril 2003

ACCORD DE GENERALISATION DE LA PHOTO NUMERIQUE AU DAUPHINE LIBERE

- Dans le cadre de l'accord Global de Modernisation les journalistes secrétaires de rédaction (SR) auront à leur charge la sélection et le cadrage rédactionnel des photos numériques.
- Cette fonction devra être accomplie avec un logiciel différent de l'outil rédactionnel Prétexa qui reste comme défini dans l'annexe 2, p 32 de l'Accord Global Modernisation :
 - ~~///~~ un outil de prévision (agenda), saisie, correction, calibrage et validation des textes. Il ne possède pas de fonctions de mise en page (composition) ni d'association article-photo.
 - ~~///~~ Il ne permet pas l'enrichissement typographique des textes.
 - ~~///~~ Il transmet à l'atelier de mise en page du texte à l'état brut (non composé).
- L'évolution et les améliorations du logiciel Prétexa doivent uniquement comprendre et accentuer son caractère rédactionnel et non pas tendre vers une intégration texte/image destinée à permettre une composition et à terme une mise en page automatique.
- Le système informatique mis à disposition de la rédaction ne doit en aucun cas lier l'image avec le texte.
- Un catalogue spécifique pour le logiciel de traitement des photos doit être créé afin de permettre au SR de gérer et traiter convenablement le flux des photos.